



Postulat Sculati-Cottet Martine

TITRE DU POSTULAT

Pour un réinvestissement durable des revenus issus des énergies fossiles

DÉVELOPPEMENT DU POSTULAT

La crise énergétique, avec ses risques de pénuries et une augmentation significative des coûts, nous a rappelé la réalité de notre dépendance énergétique. L'urgence est aujourd'hui claire : une accélération de la transition énergétique, notamment par le biais d'un financement important des énergies renouvelables locales, n'est plus seulement nécessaire mais inévitable.

A l'échelle communale, à titre individuel et collectif, nous pouvons agir concrètement. Accélérer et renforcer la transition permettra à notre commune d'être encore mieux préparée face aux défis qui se présenteront inévitablement. Cela implique autant des projets communaux innovants et ambitieux qu'un encouragement significatif auprès de la population afin que l'action soit collective. Les consommations et déperditions d'énergie les plus importantes concernent l'habitat et la mobilité et les moyens les plus efficaces pour y remédier sont connus : isolation des bâtiments, développement du solaire thermique et photovoltaïque, modernisation des techniques de chauffage, promotion des transports publics, électromobilité, etc.

Avec le « Fonds pour les énergies renouvelable et le développement durable » (« Fonds durable » ci-après), la Commune d'Ollon dispose depuis 2019 d'un outil finalisé à la transition énergétique. Grâce aux subventions allouées aux projets de rénovation et assainissement énergétique, le « Fonds durable » permet d'importantes économies d'énergies à nos concitoyennes et concitoyens.

Cependant, comme l'a rappelé le *24 heures* du 9 juin 2023¹, la source d'énergie primaire la plus utilisée pour se chauffer sur notre commune est le gaz naturel, une énergie d'origine fossile (50,3% des logements chauffés au gaz et 34,4% au mazout).

La Commune d'Ollon possède une participation à l'entreprise Holdigaz SA rapportant des revenus non négligeables. Si la vente de ces titres n'est pas à l'ordre du jour, l'encaissement de profits liés au commerce d'une énergie fossile dans le contexte actuel de crise est discutable sur le plan éthique. Il serait donc tout à fait approprié de faire usage de ces revenus pour contribuer à notre indépendance énergétique, développer les énergies renouvelables et s'engager dans la durabilité.

Ces revenus pourraient être attribués au « Fonds durable » existant. Augmenter la somme disponible permettrait d'une part d'accroître les montants des subventions et d'autre part de soutenir davantage de personnes tant morales que physiques en vue d'atteindre les objectifs d'indépendance énergétique.

¹ <https://www.24heures.ch/trois-foyers-vaudois-sur-quatre-carburent-au-fossile-881996890096>

CONSEIL COMMUNAL
OLLON

CONCLUSION DU POSTULAT

Au vu de ce qui précède, dans l'objectif de réduire significativement notre dépendance aux sources d'énergies fossiles et de soutenir l'effort tant communal qu'individuel en matière de durabilité, nous demandons à la Municipalité d'étudier et de rapporter sur la possibilité d'attribuer automatiquement au « Fonds pour le développement durable et les énergies renouvelables » les revenus générés par les titres Holdigaz.

Par cette proposition, nous souhaitons renforcer le soutien à la transition énergétique tout en offrant à nos concitoyennes et concitoyens une compensation durable des coûts générés par la crise actuelle.

SOUHAI

- souhaite une prise en considération immédiate
 renvoi à une commission pour étude de la recevabilité

SIGNATURE